

REPUBLIQUE FRANCAISE

**MAIRIE DE MARIGNY-SAINT-MARCEL**

-----

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 194

EN DATE DU 26 Août 2021 AFFICHÉ LE 22/09/2021

**Le conseil municipal de la mairie de Marigny St Marcel, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre FAVRE.**

**Présents :**

Messieurs M. FAVRE JP - MIGUET P. - BACHELLARD C. – AIME S. - AYMONIER C. - BOUCHET M.  
Mesdames BUSSIOZ G. – BUTTIN B. - VASSET C. - GIROUD ML. E. TRANCHANT

**Absent excusé :**

B. COLOMB, M. FIEVET, C. LIMOGÉ, JF LAMBERT

Secrétaire de séance : C. VASSET

Début de séance : 20h00

Le conseil approuve le compte rendu du 10 juin 2021.

**Ordre du jour :**

**Sujets non soumis à délibération**

**PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

Présentation au conseil municipal du rapport d'activité 2020.

Ce rapport d'activité est le témoin des activités menées par la Communauté de Communes sur une année civile. Il rend compte du travail réalisé par les élus et les services de la Communauté de Communes.

Questions/ réponses sur les différents thèmes abordés.

**PRESENTATION DU PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

Présentation du projet de pacte de gouvernance qui est proposé et mis en œuvre par la nouvelle équipe intercommunale.

Notre communauté de communes est un espace de travail en commun, un lieu d'expression des communes qui la forment. C'est pour expliciter ce fonctionnement qu'il a été décidé par délibération du conseil communautaire du 28 septembre 2020, d'élaborer ce pacte de gouvernance. Il a vocation à poser les modes de fonctionnement et à s'engager sur la place de chacune et de chacun dans le processus de coopération au sein de notre communauté de communes et au-delà dans la relation qui nous lie avec nos nombreux partenaires.

Ce pacte détaille aussi les nombreuses interactions avec ces partenaires extérieurs. Il permettra à chacun d'identifier dans un document unique les interlocuteurs pour faciliter les échanges entre tous.

Enfin ce pacte s'ouvre sur le socle commun qui est le nôtre : un territoire, un esprit communautaire, des compétences.

### **Sujets pour information**

- Fin juin, l'entreprise COSEEC est venue refaire le terrain de foot. (sablage, aération et mise à niveau).
- L'agent titulaire occupant le poste de comptable à la mairie a présenté une demande de mutation pour une autre collectivité. Une procédure de recrutement a été lancée.
- Recrutement de 3 contractuels en CDD (poste d'Atsem et emplois polyvalent entretien et périscolaire).
- Installation de stores BSO (brise soleil orientable) électriques au niveau de la cantine et d'une classe de Maternelle.
- Le traditionnel repas des anciens prévu début décembre 2021 est de nouveau annulé pour des raisons sanitaires liées au COVID. La commission sociale réfléchit sur une autre façon de remplacer ce repas. Report éventuel du repas en juin 2022 en fonction de l'évolution du covid.
- Les associations (Le Foot et les Coprins d'abord) ont fait leur assemblée générale.
- Depuis le mois d'août, la commune est dotée d'un nouveau gendarme référent.
- Les contrats de téléphonie/Internet Orange ont été renégociés pour des gains financiers.
- Réception des nouveaux véhicules de la commune en remplacement des 2 anciens véhicules : 1 Kangoo rallongé et camion d'occasion.
- Présentation du protocole sanitaire pour la rentrée scolaire.
- Un arbre est tombé sur le préau de l'école suite aux différentes intempéries. Il a été coupé et débarrassé. Une déclaration a été faite aux assurances pour la réparation du toit du préau.
- Le recensement de la population de la commune aura lieu en janvier 2022 pendant 1 mois. La commune recherche 2 agents recenseur.
- Le 27 novembre 2021 aura lieu une « zone de gratuité » à la salle des fêtes organisée par le SIDEFAGE.
- Le premier forum des associations est organisé par la mairie le jeudi 9 septembre en même temps que le marché hebdomadaire.

Tour de table

Séance levée à 22 h 20

Le Maire,

Jean-Pierre FAVRE